



## CHAMPIONNAT REGIONAL UFOLEP BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE

**VTT.XC**

**DIMANCHE 22 MAI 2022**

**JUSSY (Yonne)**

**Organisé par l'ASPTT 89 et le Comité Régional Ufolep BFC**

**ufolep**  
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

**ASPTT AUXERRE**  
CYCLOSORTS  
CLUB OMNISPORTS  
cultivons vos envies

## CHAMPIONNAT REGIONAL BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE

**VTT.XC 2022**

### Règlement de l'épreuve

Le Championnat Régional UFOLEP Bourgogne-Franche-Comté de VTT se déroulera le dimanche 22 mai 2022 à Jussy dans l'Yonne.

Il sera organisé par l'ASPTT 89 en association avec le Comité Régional Bourgogne-Franche-Comté.

Y seront appliqués les Règlements Nationaux UFOLEP.

Il est ouvert aux licenciés UFOLEP, y compris à ceux qui ont la double appartenance UFOLEP/FFC et/ou UFOLEP/SGT, à condition que leur catégorie FFC et/ou FSGT soit compatible avec les classifications UFOLEP.

Peuvent également y participer les licenciés des autres fédérations de compétition sur présentation de la licence 2022 et les non licenciés sur présentation d'un certificat médical de moins d'un an. (Les licenciés FFCT doivent également présenter un certificat médical ou la licence Vélo Sport).

### COMITE D'ORGANISATION

Directeur de course  
Engagements  
Responsable de la CTR  
Juges à l'arrivée

Bertrand MANES  
Luigi SOLIMEO  
Dominique MORISSET  
Daniel DUFOUR / Daniel VERCHERE  
Michel MAILLAUT  
Daniel DUFOUR

Commissaires aux règlements

## Article 1 – CATEGORIES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a **AU MOINS 3 partant(e)s** possédant une carte de « Compétiteur Ufolep VTT.

Un seul titre décerné en catégorie « Adultes Féminines ».

### - Catégories d'âges

- . Jeunes Masculins et Féminines 11/12 ans (nés en 2010 et 2011)
- . Jeunes Masculins et Féminines 13/14 ans (nés en 2008 et 2009)
- . Jeunes Masculins 15/16 ans (nés en 2006 et 2007)
- . Jeunes Féminines 15/16 ans (nées en 2006 et 2007)
- . Adultes Masculins 17/19 ans (nés de 2003 à 2005 inclus)
- . Adultes Masculins 20/29 ans (nés de 1993 à 2002 inclus)
- . Adultes Masculins 30/39 ans (nés de 1983 à 1992 inclus)
- . Adultes Masculins 40/49 ans (nés de 1973 à 1982 inclus)
- . Adultes Masculins 50/59 ans (nés en 1963 à 1972 inclus)
- . Adultes Masculins 60 ans et plus (nés en 1962 et avant)
- . Adultes Féminines 17 ans et plus (nées en 2005 et avant)
- . Tandems Adultes 17 ans et plus (nés et nées en 2005 et avant)

## **TRES IMPORTANT**

### a) **Cas des licencié(e)s UFOLEP né(e)s en 2008, surclassé(e)s :**

- . Ils seront engagés en catégorie « Jeunes 15/16 ans »
- . Ils devront présenter un certificat de surclassement simple, délivré par le médecin de famille et portant la mention « Peut pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ».

### b) **Cas des licencié(e)s UFOLEP né(e)s en 2006, surclassé(e)s :**

Les « Masculins » participeront dans la catégorie « Adultes Masculins 17/19 ans » ; les « Féminines » participeront dans la catégorie « Adultes Féminines 17 ans et plus ».

**Ils (elles) devront présenter un certificat de surclassement et portant la mention « Peut pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ».**

## Article 2

« Le Département et le Régional étant des épreuves qualificatives pour le National, les prétendants à la sélection au National doivent obligatoirement participer à ce Régional ».

## Article 3 Engagements :

**A adresser : M. Luigi SOLIMEO - 13 avenue du BERRY  
89000 SAINT-GEORGES-SUR-BAULCHE**

### Posté avant le 12 mai 2022

Aucun engagement individuel.

### **Engagements par club uniquement.**

Utiliser la fiche d'inscription qui est sur le site [www.ufolepbfbc.org](http://www.ufolepbfbc.org)

Quel que soit votre département, joindre obligatoirement la copie des licences, des cartes « Compétiteur VTT 2021/2022 » homologuées après le 01 septembre 2021 et au moins 8 jours avant la 1<sup>e</sup> épreuve qualificative, ainsi que la copie des éventuels certificats médicaux de surclassement.

Faute de ces documents, les engagements ne seront pas enregistrés et un mail d'avertissement sera adressé au signataire de la liste des engagés qui a indiqué son adresse électronique.

### Article 3 - Tarifs des engagements (Fixés par le Comité Régional)

Adulte individuel UFOLEP	10 € - hors délai : 12 €
Adultes individuel – Autres fédérations	12 € - hors délai : 14 €
Jeunes âgés de 11 à 16 ans	4 €
Jeunes de 10 ans et moins	Gratuit

### Article 4 - Remise des plaques

**Dimanche 22 mai 2022 sur le site à partir de 10 h à la salle des fêtes  
La salle des fêtes se trouve sur la ligne Départ/Arrivée**

Les licencié(e)s Ufolep devront présenter obligatoirement leur licence Ufolep 2021/22 signée et leur carte « Compétiteur VTT » 2020/21, homologuées depuis au moins 8 jours.

**Les non licenciés et les licenciés FFCT doivent obligatoirement présenter un certificat médical d'aptitude à la compétition cycliste.**

Les organisateurs se réservent le droit de refuser le départ aux compétiteurs qui ne présenteraient pas ces documents. La décision sera prise par les Commissaires aux Règlements, et sans appel.

Licence et carte seront restituées en échange de la plaque à l'arrivée.

## Article 5 – Déroulement des épreuves

### - Circuits

**Boucle de 2 km pour les Jeunes de 12 ans et moins Boucle de 6,2 km pour les Jeunes 11/12 ans et 13/14 ans**

**Boucle de 6,2 km (Féminines-- Jeunes 15/16 ans – Adultes Mas. 17/59 / Mas. 60 ans et +)**

Horaires	Catégories	– Prévisions*
11 h 00	Jeunes 6/8 ans (hors Championnat) Jeunes 9/10 ans (hors Championnat) Jeunes 11/12 ans	1 tour soit 2 km 2 tours soit 4 km 3 tours soit 6 km
11 h 30	Jeunes 13/14 ans	1 tour soit 6,2 km
14 h 00	Adultes masculins 17/19 ans Adultes masculins 20/29 ans Adultes masculins 30/39 ans Adultes masculins 40/49 ans Adultes masculins 50/59 ans Jeunes F et M. 15/16 ans Adultes masculins 60 ans et + Adultes Féminines 17 ans et + Tandems 17 ans et +	4 tours soit 24,8 km 5 tours soit 31 km 5 tours soit 31 km 5 tours soit 31 km 4 tours soit 24,8 km 3 tours soit 18,6 km 3 tours soit 18,6 km 3 tours soit 18,6 km 3 tours soit 18,6 km

**\*En fonction des conditions climatiques, les organisateurs se réservent avec le responsable régional de l'activité, le droit de modifier le circuit pour respecter la durée maximale autorisée. (Temps pris sur le premier de l'épreuve.**

## Article 6 -Tenue vestimentaire

Voir Règlement National (Interdits : Maillots de groupes professionnels en activité - Maillots strictement publicitaires sans le nom de l'association - Maillots de Champion - Maillots de triathlète).

Port du maillot de club obligatoire.

Lors de la cérémonie protocolaire de remise des récompenses, la tenue « cycliste » est obligatoire (Maillot et cuissard). Tout licencié ne portant pas cette tenue se verra refuser le podium.

## Article 7 - Matériel

Voir le Règlement National.

VTT à VAE interdits (Départ refusé)

« Oreillettes-radio » et tout moyen de communication interdits (Déclassement)

Interdites : les caméras quel que soit le point d'ancrage (Caméra au départ = départ refusé : caméra à l'arrivée = déclassement)

Guidon non bouché ou non conforme (Départ refusé)

## Article 7b - Dépannage

Pas de zone de dépannage. Chaque concurrent devra se dépanner par ses propres moyens

Changement de vélo interdit.

Aide autorisée exclusivement entre concurrents d'une même équipe.

Aide extérieure interdite

## Article 8 – Classements

Deux classements :

- Classement scratch – Coupe non cumulable au premier
- Classement « Championnat Régional VTT.BFC » exclusivement réservé aux licenciés Ufolep possédant une carte « Compétiteur VTT Ufolep 2022 ». Le titre « Champion Régional » ne sera décerné que dans les catégories ayant au moins 3 partants remplissant les conditions ci- dessus.

## Article 9 -Remises des récompenses :

15 h 30 - Récompenses uniquement honorifiques à la salle des fêtes

Le Comité Régional UFOLEP de BFC fournit les médailles aux trois premiers des catégories Ufolep comptant pour le Championnat (à partir des 11/12 ans) et dans lesquelles le titre de « Champion Régional » est effectivement attribué (au moins trois partants).

Le club organisateur offre 1 coupe au premier de chaque catégorie. Lot à tous y compris à ceux qui ont abandonné. (Seuls les concurrents assistant à la cérémonie protocolaire y auront droit).

### **Article 10 – Discipline :**

- Interdiction de s'entraîner sur le circuit dès que les Jeunes qui auront pris le départ (Sanction : appel en dernière ligne)
- Interdiction à tout concurrent, qui a terminé, de franchir la ligne d'arrivée une nouvelle fois et/ou revenir en sens inverse (Déclassement).

### **Article 11 – Réclamations :**

Les réclamations « à l'amiable » seront reçues par le Responsable régional dans le quart d'heure qui suivra la proclamation des résultats (et avant la cérémonie protocolaire).

Il les examinera avec les Commissaires aux Règlements.

Les réclamations officielles devront être faites par écrit, avant la cérémonie protocolaire.

Dans ce cas, les résultats de la catégorie concernée seront provisoires.

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre de la catégorie concernée ne sera pas attribués.

Ces réclamations doivent être confirmées, dans les 24 h. par courrier recommandé au

**Président du Comité Régional de Bourgogne/Franche-Comté  
10 rue Camille Flammarion 21000 DIJON**

**Accompagnées d'un chèque de 60 € libellé au Comité Régional UFOLEP.BFC**

\* \* \* \*

**Le fait de s'engager implique que les concurrents aient pris connaissance  
De ce règlement et l'acceptent dans son entier**

**Le Comité d'Organisation  
Mars 2022**

